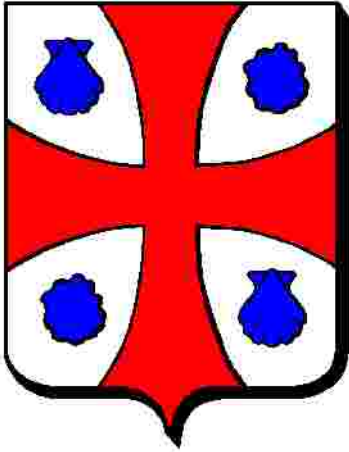


Département de Meurthe-et-Moselle



MAIRIE
DE
MINORVILLE
54385

Tel/Rep : 03.83.23.18.78

mairiedeminorville@ozone.net

Horaires Permanence : lundi de 17h00 à 20h00

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINORVILLE

Du 3 juin 2019 à 20h00

Etaients présents : Madame Brisson, Messieurs Philippe HENNEBERT, René COLLIGNON, Denis GUILLAUME, Philippe NICLOUX, Cédric GAUTHIER, Stéphane SCHOUG, Jérôme MACQUIN, Bruno TURRA, Aurélien ZIEGLER.

-Mr le Maire ouvre la séance à 20h10

-Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal : Madame Isabelle Brisson a accepté cette fonction.

-Le compte-rendu du dernier conseil municipal a été lu et approuvé à l'unanimité.

-Adhésion à la SPL IN-PACT GL

Société Publique Locale

Jusqu'à cette année, les communes de France de moins de 350 salariés adhéraient d'office à des centres de gestions, un par département. Le centre de gestion 54 participe donc à la gestion des personnels territoriaux et au développement des ressources humaines des collectivités affiliées. Ces centres ont été mis en place en 1984.

Suite à une observation de la Cour des comptes, les centres de gestion ont été mis en demeure de cesser leurs missions optionnelles : aide au recrutement, service de remplacement, intérim, médecine préventive, inspection hygiène et sécurité, aide à l'élaboration du document unique recensant les risques... Pour que ces services soient effectués, il était nécessaire de constituer une société publique locale de gestion.

Le conseil approuve les statuts de cette société, accepte l'entrée dans son capital pour une action équivalente à 100 €. Cette société remplace un service existant effectué par le centre de gestion, le conseil opte pour le forfait de base ainsi que l'option santé et le RGPD (mission de base).

Philippe Hennebert titulaire et Denis Guillaume suppléant sont désignés aux fins de représenter la collectivité dans les instances de la SPL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, EMET à l'unanimité un avis favorable et autorise Monsieur le maire à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

-Notre-Dame de Paris

Le conseil pour marquer sa solidarité à la suite de l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris souhaite donner un chêne ou sa contrevalet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, EMET à l'unanimité un avis favorable.

-Fermeture de l'usine de P A M

La municipalité va mettre un lien sur son site internet pour les personnes qui souhaitent signer une pétition en ligne contre le risque de fermeture des sites de Lorraine.

-Festivités estivales

Le conseil municipal invite les habitants à un vin d'honneur à l'occasion de la fête patronale.

Le vendredi 28 juin à 19h00 la fête des voisins aura lieu place Fernand Nédelec.

Le traditionnel tournoi de football du 15 août sera organisé par l'association de Minorville.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 21h40.